

Conseil municipal de Saint Michel de la Roë

Jeudi 4 Novembre 2021

Séance présidée par Mr Pierrick GILLES, Maire de la commune

Membres présents : Mme Nathalie BEDIER et Mme Laurence DAGUIN, Adjointes
Mr Yves COURNE, Mme Clarisse GADBIN, Mme Solène GUERIN,
Mme Martine Piquet, Mr Franck POIRIER, Mme Gaëlle PRIOUX, Mr Anthony SABIN

Membres absents :

Membres excusés : Mr Julien LEBLANC qui donne procuration à Mme Nathalie BEDIER

Secrétaire de séance : Mme Solène GUERIN

Ordre du jour :

- * Rapport CLECT 2021
- * E-Collectivités : statuts et représentant
- * Subvention classe de neige : école Sacré Cœur
- * PLU Ballots
- * Révision Tarifs Foyer Rural
- * Révision Tarifs Cimetière
- * Questions diverses

Ouverture de la séance 20h30

Approbation du compte rendu de la réunion du 7 Octobre 2021

Acceptée à l'unanimité

Rapport CLECT 2021

4 communes n'adhéraient à aucun syndicat en 2017, par souci d'équité, il apparaît nécessaire que ces communes participent au financement de la compétence GEMAPI car elles peuvent bénéficier comme toutes les communes des services d'un syndicat de bassin. Etant adhérentes, la contribution de notre commune est moins élevée que les années précédentes.

Acceptée à l'unanimité

E-Collectivités : statuts et représentant

Mr le Maire a fait la lecture concernant le service informatique dépannage actuellement en place avec le centre de gestion. Le siège social de ce service est basé à Roche sur Yon et demande un représentant communal.

Mme Solène Guérin est désignée représentante.

Accepté à l'unanimité

Subvention classe de neige : Ecole Sacré Cœur

La classe de neige est prévue du 10 au 15 janvier 2022 à la Bourboule. L'école Sacré Cœur demande une subvention pour les 2 enfants de la commune.

Coût par élève 540.73 €. Le conseil décide d'allouer 240 € par élève.

Acceptée à l'unanimité

PLU Ballots

La commune de Ballots transmet à la commune de St Michel pour avis le projet de modification N°2 du PLU (plan local d'Urbanisme) et demande une délibération.

Acceptée à l'unanimité

Révision Tarifs Foyer Rural

A compter du 1^{er} Novembre 2021. Les tarifs du Foyer sont modifiés, chaise et barnum restent inchangés.

| | Location salle | | |
|---------------|-------------------------|--------------|-----------|
| | Résidents de la commune | Hors commune | Chauffage |
| Vin d'honneur | 30 € | 45 € | 20 € |
| Journée | 90 € | 135 € | 20 € |
| Week end | 170 € | 235 € | 40 € |
| St Sylvestre | 300 € | 350 € | Inclus |

Comité des fêtes « Danses » : 10 € / mois + 50 € chauffage par an.

La caution pour la location de salle reste inchangée 500 € sera demandé dès la réservation ainsi qu'une attestation d'assurance « responsabilité civile ».

Une facturation sera également effectuée lorsque le parquet nécessitera un nettoyage supplémentaire au tarif horaire de 26 €.

Tarif Chaise reste inchangé : 0.25 € la chaise, 30 € pour la casse et une caution de 200 € à la réservation.

Tarif Barnum reste inchangé : 25 € par jour (dimension 4.5 x 3 m) et une caution de 300 € à la réservation.

Les chaises et le barnum sont réservés pour les habitants résidant la commune.

Acceptée à l'unanimité

Révision Tarifs cimetière

| Concession Cimetière | | | |
|----------------------|-------------|--------------------|----------------|
| | Emplacement | Cavernes | |
| | | Bâti et concession | Renouvellement |
| 15 ans | 40 € | 302 €+ 40 € | 40 € |
| 30 ans | 80 € | 302 € + 80 € | 80 € |

Acceptée à l'unanimité

Questions diverses

Fin de séance 22h30